Guide d'entretien de votre logement

Promologis
Groupe ActionLogement

On répond à vos questions

Document élaboré en concertation avec les associations de locataires

Vous vous demandez «qui répare quoi» dans votre logement ?

Grâce à ce guide d'entretien, vous allez trouver toutes les réponses à cette question !
Bonne lecture !

Qui répare quoi, dans un cadre normal d'utilisation ?

PROMOLOGIS

- éléments sanitaires
  (évier, bac douche, meuble sous évier, toilettes)
- cumulus
- radiateurs, chaudières, chauffe-eau, pompe à chaleur
- volets
- portes de placards

Connectez-vous sur votre espace personnel
www.monpromologis.fr

ou contactez-nous par téléphone
09 74 50 50 59
coût d'un appel local
du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h
le vendredi de 8h à 12h

PROXISERVE sous réserve d'adhésion individuelle du locataire

Retrouvez tout le détail des prestations incluses dans le contrat Proxiserve, en pages 2 et 3 de ce document.

Une visite annuelle est comprise dans le contrat.

À retenir : les interventions pour dépannage sont sans limitation.

Proxiserve

04 11 97 00 01
coût d'un appel local
24h/24h - 7J/7

LE LOCATAIRE

- propreté du logement
- remplacement des ampoules électriques
- remplacement des clés et badges en cas de perte
- remplacement de l'abattant WC
- entretien des peintures et tapisseries
- remplacement des piles du thermostat d'ambiance et du détecteur autonome avertisseur de fumée
- remplacement du flexible de gaz
- remplacement des vitrages
  (en cas de casse)

Dans les extérieurs à usage privatif :

- entretien et propreté des jardins

NOTRE PRESTATAIRE : PROXISERVE

Délais

- 3 jours pour la prise de rendez-vous
- 10 jours pour l'intervention

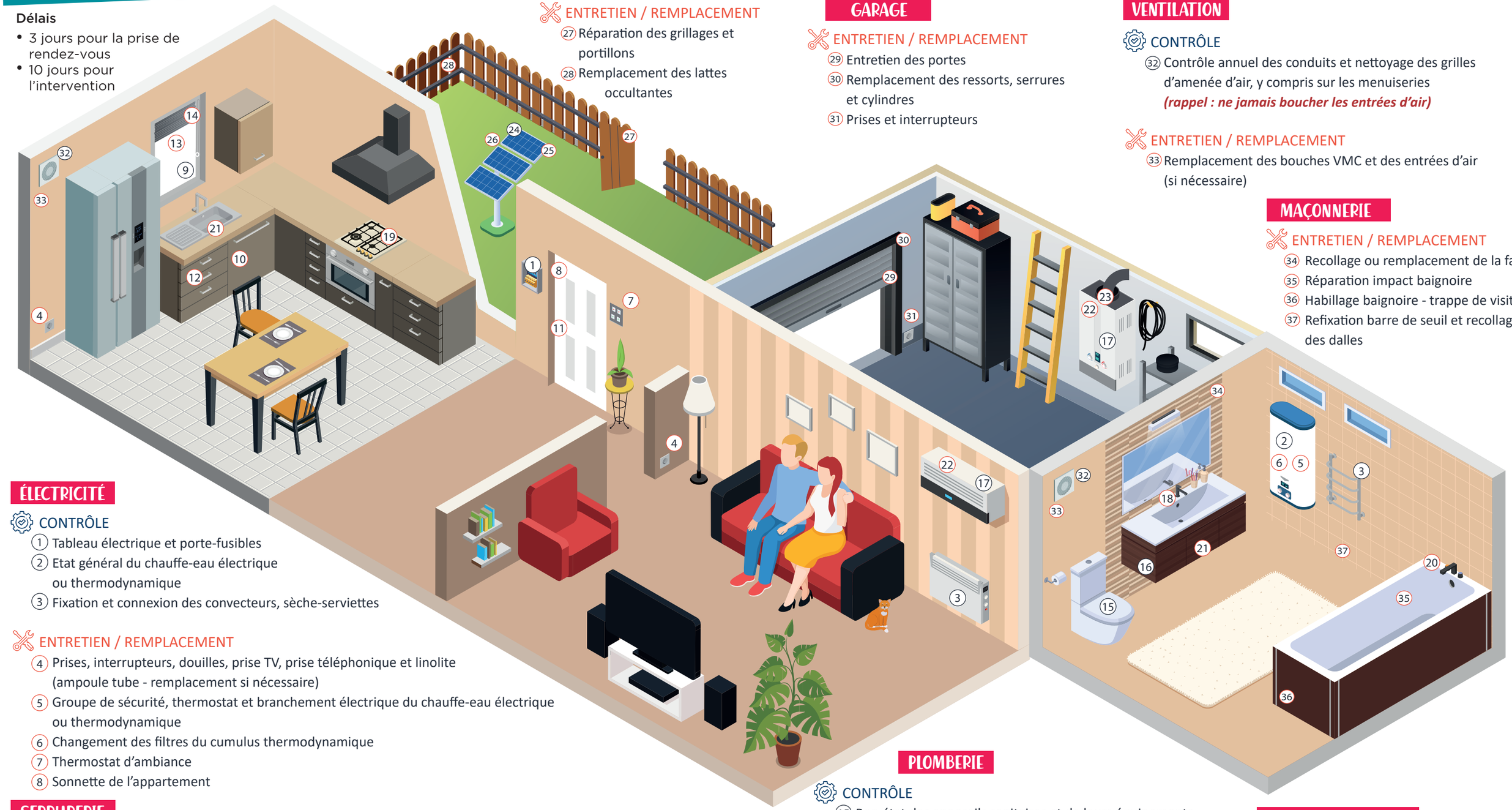

JARDIN

ENTRETIEN / REMPLACEMENT

(27) Réparation des grillages et portillons

(28) Remplacement des lattes occultantes

GARAGE

ENTRETIEN / REMPLACEMENT

(29) Entretien des portes

(30) Remplacement des ressorts, serrures et cylindres

(31) Prises et interrupteurs

VENTILATION

CONTRÔLE

(32) Contrôle annuel des conduits et nettoyage des grilles d'amenée d'air, y compris sur les menuiseries ***(rappel : ne jamais boucher les entrées d'air)***

ENTRETIEN / REMPLACEMENT

(33) Remplacement des bouches VMC et des entrées d'air (si nécessaire)

MAÇONNERIE

ENTRETIEN / REMPLACEMENT

(34) Recollage ou remplacement de la faïence

(35) Réparation impact baignoire

(36) Habillage baignoire - trappe de visite

(37) Refixation barre de seuil et recollage des dalles

ÉLECTRICITÉ

CONTRÔLE

(1) Tableau électrique et porte-fusibles

(2) Etat général du chauffe-eau électrique ou thermodynamique

(3) Fixation et connexion des convecteurs, sèche-serviettes

ENTRETIEN / REMPLACEMENT

(4) Prises, interrupteurs, douilles, prise TV, prise téléphonique et linolite (ampoule tube - remplacement si nécessaire)

(5) Groupe de sécurité, thermostat et branchement électrique du chauffe-eau électrique ou thermodynamique

(6) Changement des filtres du cumulus thermodynamique

(7) Thermostat d'ambiance

(8) Sonnette de l'appartement

SERRURERIE

CONTRÔLE

(9) Stores, mains courantes, garde-corps et autres ouvrages pour la sécurité des habitants

ENTRETIEN / REMPLACEMENT

(10) Réglage des portes du meuble sous-évier, y compris les poignées et serrures (remplacement des mécanismes si nécessaire)

(11) Graissage, réglage et fixation de la porte palière (remplacement de la serrure si nécessaire)

(12) Graissage, refixage, réglage des poignées des portes intérieures du logement, des serrures, butées et petits équipements (remplacement si nécessaire)

(13) Réglage des fenêtres, porte-fenêtres et portes coulissantes, y compris les poignées et serrures (remplacement des mécanismes et des petits équipements si nécessaire)

(14) Réglage des volets roulant et remplacement des manivelles si nécessaire

PLOMBERIE

CONTRÔLE

(15) Bon état des appareils sanitaires et de leurs équipements

(16) Bon état des canalisations et vérification de l'étanchéité générale

(17) Contrôle de la chaudière ou pompe à chaleur lors de la visite annuelle

ENTRETIEN / REMPLACEMENT

(18) Mécanismes de vidange, des joints d'étanchéité, flexibles, mitigeurs, mélangeurs et robinets défectueux

(19) Robinets de gaz (remplacement si nécessaire)

(20) Joints d'étanchéité, réfection des joints silicone (lors de la visite annuelle)

(21) Débouchage des canalisations, des alimentations et des évacuations

(22) Remplacement de tous les éléments défectueux de la chaudière ou pompe à chaleur

(23) Flexalu (remplacement si nécessaire)

PANNEAUX SOLAIRES

CONTRÔLE

(24) Vérification annuelle du fonctionnement

ENTRETIEN / REMPLACEMENT

(25) Remplacement du fluide caloporteur

(26) Remplacement des sondes et des vannes

Le service d'urgences techniques

Une astreinte disponible 7j/7 et 24h/24 pour vos urgences techniques

Urgences prises en charge

Proxiserve

Prise en charge dans les 3h

- canalisations complètement bouchées
- équipements menaçant de chuter *(dans les parties communes)*
- importante fuite d'eau non-maîtrisable *(impossibilité de couper l'eau)*
- fuite de gaz et émanations toxiques *(couper le gaz avant l'appel)*
- absence totale d'électricité
- impossibilité de fermer sa porte palière *(pas d'intervention en cas de perte de clés sur porte fermée à clé)*

Prise en charge sous 24h

- absence totale de chauffage
- absence totale d'eau chaude

04 11 97 00 01

coût d'un appel local

24h/24h - 7J/7

Motifs d'appels pris en charge

Prise en charge par d'autres prestataires :

- panne d'ascenseur
- panne de chaudière collective
- panne de portail ou garage bloqué fermé
- trappe de désenfumage ouverte

N° de téléphone du prestataire concerné disponible sur **www.monpromologis.fr** ou sur le tableau d'affichage de votre résidence

Événements exceptionnels

- catastrophes naturelles *(tempête, affaissement de terrain, crue)*
- incendie

0820 363 567

0,118 € TTC/MIN

Infos sur le contrat multiservices

Comment adhérer pour les locataires qui ne bénéficient pas de ce service ?

Directement sur **www.monpromologis.fr** ou par courrier à votre agence ou au siège social : **Promologis - Service charges - 2 rue du Docteur Sanières - CS 90718 - 31007 Toulouse Cedex 6**

Combien coûte le contrat multiservices de Proxiserve pour les locataires de Promologis ?

Sur adhésion individuelle, le montant de la cotisation a été négocié par Promologis pour 2020 et s'élève à 9,80€/mois (10,36€ en 2019). Ce montant est inclus dans vos charges mensuelles inscrites sur votre quittance.

Comment résilier ?

Ce contrat de prestations de services est reconduit tacitement d'une année sur l'autre. Conformément à la loi n°2017-203 du 21 février 2017 - art.7, vous pouvez résilier celui-ci en adressant votre demande par lettre recommandée avant le 31 janvier de l'année suivante à :
Promologis - Service charges - 2 rue du Docteur Sanières - CS 90718 - 31007 Toulouse Cedex 6
Ou sur www.monpromologis.fr